



REGLEMENTS SPECIFIQUES

CHAMPIONNAT DE FRANCE NATIONAUX FFBS BASEBALL ELITE



Fédération Française de Baseball et Softball
41 rue de Fécamp – 75012 PARIS
Tel : 01 44 68 89 38 – Fax : 01 44 68 96 00
communication@ffbsc.org – www.ffbsc.org

SOMMAIRE

FORMAT DE LA COMPETITION	4
<i>PHASE REGULIERE DITE « SAISON REGULIERE »:</i>	4
<i>PHASE DE CLASSEMENT DITE « PLAY-OFF » :</i>	4
<i>PHASE FINALE :</i>	4
<i>PHASE DE DESCENTE DITE « PLAY-DOWN »:</i>	5
QUALIFICATION AUX COMPETITIONS EUROPEENNES	5
PARTICIPATION	6
<i>QUALIFICATION :</i>	6
INSCRIPTION	7
<i>PREMIERE PHASE : VERIFICATION DES QUALIFICATIONS</i>	7
<i>DEUXIEME PHASE : INSCRIPTION DEFINITIVE</i>	7
<i>FORMULAIRE D'INSCRIPTION/ CONDITIONS D'ADMISSION</i>	7
<i>Modification :</i>	7
HORAIRES DES COMPETITIONS	7
SITE DE COMPETITION	8
<i>AMENAGEMENT DU SITE</i>	8
<i>Aire de compétition :</i>	8
<i>Vestiaires :</i>	8
<i>Zone mixte :</i>	8
TENUE ET EQUIPEMENT	8
MEDAILLES	9
<i>PREMIERE PLACE :</i>	9
<i>DEUXIEME PLACE :</i>	9
<i>PRIX :</i>	9
ARBITRAGE	9
SCORAGE	10
DOCUMENTS OFFICIELS	10
CONTROLE ANTI-DOPAGE	10
SERVICE MEDICAUX	11
SERVICE D'INFORMATIONS SPORTIVES	12
CHAMPIONNAT DE FRANCE ROSTER PROVISoire	13

REGLEMENTS SPECIFIQUES

La compétition dite «Championnat de France de Baseball Elite » se déroule conformément au règlement de la Fédération Française de Baseball et Softball, aux règlements techniques et d'organisation de la FFBS et à la Charte Olympique.

En vertu de la Charte Olympique et de la délégation de pouvoir du Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports, la FFBS assume la responsabilité de la direction et du contrôle technique de la compétition.

L'organisation du championnat de France de Baseball Elite est gérée par la commission technique fédérale de la FFBS qui regroupe :

- le Vice-président en charge du Baseball ou un de ses représentants
- le Président de la CNSB ou un de ses représentants
- le Président de la CFSS ou un de ses représentants
- le Président de la CNAB ou un de ses représentants

Le but de cette compétition est de promouvoir et de présenter une pratique Baseball de haut niveau selon un calendrier de qualité.

Le calendrier du Championnat de France de Baseball Elite propose un programme de rencontres pour les clubs engagés de mars à octobre durant la saison en cours.

Les rencontres se déroulent en 9 manches (application de la règle des 10 (dix) points d'écart à partir de la 7^{ème} manche, ou des 20 (vingt) points d'écart à partir de la 5^{ème} manche.

Pour tout point de règlement non cité dans ce document, se référer aux statuts, règlement généraux et RGEN Baseball qui s'appliquent alors.

FORMAT DE LA COMPETITION

Huit équipes participent à la compétition dite « Championnat de France de Baseball Elite », qui se déroule en une poule. Elle comporte quatre phases : une phase régulière, une phase dite « play-off », une phase « finale », et une phase de descente.

Phase régulière dite « saison régulière » :

Lors de la phase régulière, chaque équipe affrontera toutes les autres équipes engagées en rencontres aller et retour. Le classement des équipes se fera selon le nombre de victoires et de défaites, une fois toutes les rencontres disputées.

En cas d'égalité à l'issue de la phase régulière, les équipes seront départagées comme suit :

1. L'équipe qui a remporté la rencontre entre les équipes ex-aequo doit se voir attribuer le meilleur classement.
2. Le moins de points accordés divisé par le nombre de manches jouées en défense lors des rencontres opposant les équipes ex-aequo
3. Le moins de points mérités accordés divisé par le nombre de manches jouées en défense lors des rencontres opposant les équipes ex-aequo
4. La meilleure moyenne offensive lors des rencontres opposant les équipes ex-aequo
5. Pile ou face

Si après l'application des points 2, 3 ou 4 une des équipes se voit attribuer le meilleur ou le moins bon classement et que les équipes restantes sont toujours à égalité avec le même nombre de points accordés divisé par le nombre de manches jouées ou de points mérités accordés divisé par le nombre de manches jouées ou la même moyenne offensive, l'ordre pour départager les équipes restantes recommence au point N°1.

Phase de classement dite « Play-Off » :

A l'issue de la phase régulière, les quatre équipes les mieux classées s'affronteront en play-off en 6 journées (12 matches). Le cumul des résultats de la phase régulière et ceux des play-offs déterminera les deux équipes accédant à la phase finale.

Phase finale :

Les deux équipes classées 1^{ère} et 2^{ème} disputeront au meilleur des cinq matches le titre de champion de France de Baseball Elite.

La finale se jouera au meilleur des 5 rencontres sur deux week-ends chez les deux protagonistes.

Sur décision du Comité Directeur pour des raisons de retransmissions télévisuelles, il peut être décidé de disputer ces rencontres sur un site déterminé.

Les deux équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} à l'issue des play-off se disputeront au meilleur des trois matchs les places de 3^{ème} et 4^{ème} du Championnat de France de Baseball Elite en un week-end chez le mieux classé.

Phase de descente dite « Play-down »:

A l'issue de la phase régulière, les équipes classées de la 5^{ème} à la 8^{ème} place se rencontreront en 6 journées (12 matches). Le cumul des résultats de la phase régulière et de ceux des play-down détermine le classement de 5^{ème} à 8^{ème} du Championnat de France de Baseball Elite.

A l'issue de ces matchs, l'équipe classée 8^{ème} sera automatiquement rétrogradée dans la division inférieure

QUALIFICATION AUX COMPETITIONS EUROPEENNES

Le vainqueur du Championnat de France de Baseball Elite est qualifié pour la Coupe d'Europe des Clubs Champions organisée par la Confédération Européenne de Baseball (CEB)

Au cas où le vainqueur du Championnat de France de Baseball Elite est également vainqueur de la compétition dite « Challenge de France » organisée par la FFBS, l'équipe classée seconde du Championnat de France de Baseball Elite se verra attribuer la place qualificative dans la Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupe organisée par la CEB.

PARTICIPATION

Admission :

La participation des clubs au Championnat de France de Baseball Elite, est conditionnée par le respect des statuts, règlements fédéraux, RGES Baseball, des règlements anti-dopage, du code du sportif et de la charte Olympique. Ils devront être impérativement à jour de leur cotisation fédérale, de respecter les quotas de licences, d'arbitre et de scoreurs et n'avoir aucune dette envers la fédération ou une institution internationale (CEB, IBAF).

Qualification des joueurs :

Tout joueur participant au Championnat de France de Baseball Elite doit être obligatoirement licencié et en règle avec la fédération. Il peut avoir muté ou avoir été prêté selon les règlements et procédures fédérales, mais en aucun cas ne doit être suspendu ou interdit de pratique par la Commission Fédérale de Discipline. Le joueur doit être en règle avec les obligations sur la circulation des joueurs entre fédérations nationales.

Rappel : Pour les joueurs étrangers, la règle suivante des RGES s'applique :

- les lanceurs étrangers ne pourront lancer que 9 manches sur un « double header » ;
- les batteries étrangères sont interdites ;
- il ne peut y avoir plus de deux étrangers dans l'alignement et trois sur la feuille de match.

Qualification :

Chaque club :

1. peut inscrire une équipe de vingt (20) joueurs au maximum ;
2. doit fournir un budget prévisionnel financier pour la saison en cours voté par l'assemblée générale ;
3. doit fournir les chèques du montant de l'inscription et des cautions ;
4. doit fournir la liste des arbitres et scoreurs qui officieront au titre du club ;
5. doit remplir les obligations en termes de licenciés et d'équipes jeunes ;
6. doit fournir les éventuels contrats de joueurs à statut professionnel avec tous les justificatifs.

INSCRIPTION

Afin de mener à bien l'inscription officielle des équipes au Championnat de France de Baseball Elite, le système d'inscription et de qualification comporte deux phases :

Première phase : Vérification des qualifications

La première phase est celle de la vérification des qualifications. Elle a lieu du 1^{er} au 20 janvier.

La commission technique devra impérativement faire parvenir au Comité Directeur de la FFBS la liste des équipes qualifiées pour le Comité Directeur de la FFBS de fin janvier.

Deuxième phase : Inscription définitive

A l'issue du Comité Directeur de la fin du mois de janvier, la commission technique transmettra aux clubs les noms des équipes, des joueurs et des managers qualifiés pour participer au Championnat de France de Baseball Elite.

Elle adressera un formulaire d'inscription définitif au plus tard le 15 février.

Formulaire d'inscription/ conditions d'admission

Chaque Président de club devra signer le formulaire d'inscription/conditions d'admission, et devra le faire parvenir impérativement avant le 1^{er} mars au siège de la Fédération.

Modification :

Les Présidents de club sont priés d'informer par écrit le délégué technique en cas d'éventuelle modification apportée au contenu des formulaires d'inscription définitifs et cela au plus tard dix (10) jours avant le début de la compétition officielle du Championnat de France de Baseball Elite.

HORAIRES DES COMPETITIONS

Les horaires officiels de chaque journée sont :

- 1^{ère} rencontre le dimanche à 11 heures
- 2^{ème} rencontre le dimanche à 15 heures

Toute demande de changement d'horaire, de jour de compétition, de report de rencontre doit parvenir à la commission technique au moins un (1) mois avant la ou les rencontres concernées.

SITE DE COMPETITION

Aménagement du site

Aire de compétition :

L'aire de jeu doit être conforme aux normes définies par la FFBS pour la compétition du Championnat de France de Baseball Elite.

En cas de non-conformité, le club peut faire une demande de dérogation exceptionnelle auprès de la commission technique. Cette dérogation ne peut être accordée pour plus de deux saisons. Après ce délai, le club devra effectuer ses matchs prévus à domicile sur un terrain aux normes.

Un brise-vue (bâche verte entourant le terrain à une hauteur de 1,50 M) est recommandé pour d'éventuelles retransmissions télévisuelles, ainsi qu'une connexion Internet pour le scoring. (Obligation pour la saison 2009).

Vestiaires :

Deux vestiaires équipés de douches, toilettes, d'espace pour se changer doivent être disponibles pour les équipes.

Deux vestiaires équipés de douches, toilettes, d'espace pour se changer doivent être disponibles pour les arbitres (féminin et masculin).

Zone mixte :

La zone mixte désigne la zone dans laquelle les journalistes et les télévisions accrédités par la FFBS sont autorisés à procéder à des interviews après les matchs, et des reportages pendant les matchs. Les joueurs, managers et dirigeants sont invités à se montrer coopérants avec les journalistes accrédités par la FFBS qui les solliciteraient en dehors des rencontres.

TENUE ET EQUIPEMENT

La tenue portée et l'équipement utilisé par les joueurs et les autres participants à la compétition du championnat de France de Baseball Elite devront être conformes aux règlements de la FFBS.

Si la commission technique estime que les couleurs des maillots de deux équipes opposées prêtent à confusion, l'équipe recevant devra changer de couleur de maillot.

Le numéro de chaque joueur devra rester le même durant toute la compétition, et il devra être clair, et non souligné et mesurer:

- au moins 20cm de hauteur au dos,
- entre 7 et 9cm de hauteur sur le devant.

Les balles officielles recommandées par la FFBS sont les LACE12

MEDAILLES

Première place :

Le vainqueur de la finale du Championnat de France de Baseball Elite se voit remettre la Coupe Officielle du Championnat de France de Baseball Elite. Elle devra être remise en jeu la saison suivante. L'équipe vainqueur pourra la conserver toute la saison jusqu'à la finale de la saison suivante.

Une seconde coupe sera remise et restera propriété du club.

26 médailles de couleur or seront distribuées aux joueurs et managers.

Deuxième place :

Une coupe de finaliste sera remise et restera propriété du club

26 médailles de couleur argent seront distribuées aux joueurs et managers.

Prix :

Un trophée de meilleur lanceur sera remis au meilleur lanceur de la phase finale d'après les statistiques établies par les scoreurs officiels.

Un trophée de meilleur frappeur sera remis au meilleur frappeur de la phase finale d'après les statistiques établies par les scoreurs officiels.

Un trophée de MVP sera remis au meilleur joueur d'après les statistiques établies par les scoreurs officiels et les commissaires techniques.

ARBITRAGE

La commission technique nomme deux arbitres de grade national pour chaque journée de championnat.

La CNAB (en accord avec la commission technique) demande à chaque club Elite de fournir deux lettres d'arbitres du niveau demandé s'engageant à arbitrer pour le compte du club lors de la saison Elite. Ces documents seront des engagements personnels et signés par les officiels.

Les arbitres sont chargés de vérifier les alignements établis à partir du jeudi de la semaine en cours pour chaque équipe avant la nouvelle journée de compétition.

Les arbitres sont chargés de faire respecter les règles d'accélération du jeu.

Les arbitres sont chargés d'adresser le jour même à la Commission Technique le rapport d'arbitrage obligatoire et dans les 48 heures par courrier recommandé à l'attention de la Commission Technique au siège de la FFBS tous documents relatifs à des procédures de protêt, d'expulsion ou cas non définis. Le formulaire est disponible sur le site Internet fédéral.

Tout manquement à cette obligation entraînera des pénalités à l'encontre des arbitres en cause.

SCORAGE

Les scoreurs sont chargés de remplir les feuilles de scorage, d'établir les statistiques, et de les adresser au siège de la fédération dûment remplies sous 48 heures.

Les scoreurs sont validés en début de la saison par la commission technique sur proposition du Président de la CFSS.

Les scoreurs doivent posséder au minimum le grade SR1 ou SR2 pour scorer dans le Championnat de France de Baseball Elite.

DOCUMENTS OFFICIELS

Les divers documents produits lors des rencontres (feuilles de match, alignements des deux équipes, feuilles de scorage) sont à expédier par l'équipe recevant quel que soit le résultat de la ou des rencontres à l'attention de la commission technique, au siège de la FFBS dans les 48 heures qui suivent la ou les rencontres.

Seuls les documents d'arbitrage sont à la charge du corps arbitral.

CONTROLE ANTI-DOPAGE

Selon les directives du Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports, et des règlements anti-dopage de la FFBS, la fédération est chargée de faire appliquer le programme de contrôle anti-dopage pendant le championnat de France de Baseball Elite, et devra le faire en respect des normes établies.

Le club est tenu de fournir un espace de contrôle anti-dopage sur chaque site de compétition conformément aux règles en vigueur en la matière.

SERVICE MEDICAUX

Il est rappelé à chaque club engagé dans le championnat de France de Baseball Elite qu'il lui appartient de prévoir la surveillance médicale et à minima :

- fournir de la glace à l'équipe visiteuse et une bouteille d'eau par joueur
- un nécessaire médical de premier secours à un emplacement spécifique près de la surface de compétition et à l'abri du public en vue des premiers soins à apporter en cas d'accident.
- Un téléphone accessible avec affichage à proximité des numéros d'appel du SAMU, des pompiers et du responsable du club
- Une personne autorisée à intervenir sur la surface de compétition, notamment pour les blessures minimales.
- D'informer les arbitres de la présence ou non de médecins et/ou d'auxiliaires médicaux
- D'étudier la possibilité de se faire équiper l'installation sportive d'un défibrillateur de première urgence

SERVICE D'INFORMATIONS SPORTIVES

Les résultats, rapports, doivent être transmis au plus tard le dimanche soir, jour de ou des rencontres à la commission technique pour mise à jour du championnat, validation des rencontres, transmissions des résultats par la FFBS auprès des médias et mise à jour du site Internet fédéral.

Contacts :

Délégué Baseball : Jean-Marie Meurant

Tél : +33 609264581

Email : j.meurant1@libertysurf.fr

Président CNSB : Jean-Luc Paturel

Tél : +33 662203442

Email jlpaturel@ffbsc.org

Président CNAB : Serge Makoutchetch

Tél : +33 683379699

Email : sergemakou@ffbsc.org

Président CFSS : Michel Dussart

Tél : +33 612460112

Email : micheldussart@ffbsc.org

Responsable communication : Benoit Ribeil

Tél : +33 1 44 68 89 38

Email : communication@ffbsc.org



Championnat de France Roster provisoire

Club de:.....

	Nom et prénom	Date de naissance	N° licence.	Nationalité	N° uniforme		Position.
					Home	Visit.	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							

Coaches - Manager - Techniciens:

	Nom et prénom	Nationalité	N° Uniforme		Fonction
			Home	Visit	
1					
2					
3					
4					
5					

Couleur uniforme:

Home: _____

Visiteur : _____

Date: _____ (Signature et tampon de la fédération)